

# Résumé des conseils municipaux de 2009

## Conseil Municipal du 26 Janvier 2009.

Tarif de l'eau 2009 : Le droit d'accès au réseau est fixé à 74 € et le prix du m3 consommé à 0,51 €.

Cette modification est due aux dispositions de la loi **sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 Décembre 2006, qui a introduit le principe d'un plafonnement de la part fixe** du tarif de l'eau.

Lotissement des Bories dans le cadre de la loi sur l'eau, trois bureaux d'études ont été consultés ; le cabinet Conseil Etudes Environnement à 87 Cussac à été retenu pour un coût HT de 2800 €.

Défense et incendie du bourg : une citerne enterrée de 60 m3 est suffisante compte tenu que la conduite d'eau a un débit de 60 m3/heure. Le devis des travaux s'élève à 37 807 € H.T. Les subventions seront demandées au Conseil Général et à l'agence Adour Garonne.

Terrain de sport : Une consultation a été lancée le 16/01/2009. Les offres doivent parvenir en Mairie pour le 09/02/2009. Les travaux pourraient être terminés mi-juin.

Voirie communale : le conseil Général a modifié ses modalités d'attributions de subventions sur les voiries, les dessertes forestières et l'acquisition des matériels de déneigement. Désormais il convient d'établir un plan quinquennal des travaux, et l'aide pour cinq ans est plafonnée à 18 987 € soit un montant annuel de 3 700 €..

L'enfouissement des lignes EDF moyenne tension va débuter début avril, sera terminé au 01/10 et la dépose des lignes devenues sans objet interviendra dans les 3 mois suivants.

Le montant de la remise en état du chasse-neige s'élève à 1537 € à répartir entre les quatre communes utilisatrices.

La date du repas des Aînés de la commune a été fixée au 22 Mars 2009.

## Conseil Municipal du 23 Février 2009

Examen et vote des comptes administratifs de l'année 2008 :

### Budget général :

Fonctionnement	dépenses	recettes	
Report excédent 2007			9 818,95
	166 438,17	187 129,19	
Solde excédent 2008			30 509,97

Investissement	dépenses	recettes	
Report excédent 2007			21 679,32
	88 243,89	116 480,25	
Solde excédent 2008			49 915,68

### Budget de l'eau :

Fonctionnement	dépenses	recettes	
Report excédent 2007			4 474,43
	18 702,25	22 901,62	

Solde excédent 2008			8 673,80
<b>Investissement</b>			
Report excédent 2007	dépenses	recettes	45 396,08
	2 840,05	14 821,40	
Solde excédent 2008			57 377,43
<b>Budget de l'assainissement :</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
Report excédent 2007	dépenses	recettes	1 704,36
	4 112,72	2 729,17	
Solde excédent 2008			320,81
<b>Investissement</b>			
Report excédent 2007	dépenses	recettes	5 278,28
	909,66	5 664,48	
Solde excédent 2008			10 033,10
<b>Budget des pompes funèbres :</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
Report excédent 2007	dépenses	recettes	0
	1 320,00	1 320,00	
Solde excédent 2008			0

**Questions diverses :**

La consultation pour les travaux à effectuer sur le périmètre de protection rapprochée de la Bessette à été lancée par le CPIE.

Pour les travaux du plateau sportif, les plis ont été ouverts ; c'est l'entreprise FABRE qui a été retenue, moins disante.

Le repas des Aînés est fixé au Dimanche 22 Mars 2009.

Les travaux de voirie 2009 ont été programmés sur le CR n° 8 et CR 7 en partie du Feyt .

Egalement au programme, le bouchage des trous sur le CR des Besières et le CR de Longegane.

**Conseil Municipal du 23 mars 2009**

**Vote des Budgets Primitifs 2009 :**

Commune : Dépenses et recettes de fonctionnement : 191103,29

Dépenses et recettes d'investissement : 176513,36

Eau : Dépenses et recettes de fonctionnement : 32309,77

Dépenses et recettes d'investissement : 122157,77

Assainissement : Dépenses et recettes de fonctionnement : 3230,47

Dépenses et recettes d'investissement : 11567,12

Pompes Funèbres : Dépenses et recettes de fonctionnement : 840,00

Lotissement des Bories : Dépenses et recettes de fonctionnement : 39400,00

Dépenses et recettes d'investissement : 39400,00

Caisse des Ecoles : Dépenses et recettes de fonctionnement : 56130,40

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité

**Questions diverses :**

- Terrain de sport : début des travaux le 06/04/2009 ; un coordonnateur des travaux a été nommé.
- Lotissement des Bories ; l'étude loi sur l'eau est en cours
- Voirie : Un projet concernant la piste forestière de " neuf jours " qui traverse quatre communes dont Saint Germain Lavolps, Chaveroche, Alleyrat, Saint Pardoux Le Vieux. La longueur de piste sur notre commune est d'environ 250 m .
- Le déplacement du chemin rural situé entre les parcelles G150, G151, G200, G125, G 124, G 116, G114 pourrait être déplacé en bordure de la parcelle G151 après enquête.
- Une pile du pont de Chavanges côté Saint-Rémy doit être remise en état aussi dans cette attente la circulation y est suspendue.
- Des devis ont été demandés pour évacuation des souches à Longegane et du débroussaillage.
- Eau : avis favorable à une demande de raccordement au réseau sur Daubech.
- Station d'épuration : une barrière sera mise en place.
- La benne pour l'évacuation des encombrants sera disponible sur le terrain communal du 03/04 au 17/04/2009.

**Conseil Municipal du 25 Mai 2009**

**Plateau sportif :**

Monsieur le Maire donne connaissance de l'avancement des travaux :

La pose des poteaux et des buts prévue fin Mai et la pose des clôtures et du filet pare ballon les 2 et 3 Juin. Fin des travaux : 8 Juin 2009

**Voirie du Feyt:**

Renforcement de du CR 8 et CR 7 en partie .

Suite à la consultation lancée 9 offres ont été déposées, la commission des travaux , lors de l'ouverture des plis le 23 Avril 2009, a retenu l'Entreprise Fabre , moins disant, pour un montant de 9928,00 €.

**Périmètre de protection :**

Le projet des travaux de mise en place des périmètres de protection des captages de la Bessette n°1 et n°2 a été soumis à consultation. 9 offres ont été déposées en Mairie.

L'ouverture des plis a eu lieu le 16/04/2009 en présence de la Commission des travaux et du CPIE. L'entreprise FORCLUM a été retenue avec un rabais de – 20 % soit un montant de 39 900,40 € . Le Conseil Municipal approuve le projet tel que défini par le dossier établi par le CPIE et décide sa réalisation et mandate le Département pour assurer l'instruction de ce dossier auprès des différents partenaires financiers ( procédure dite du « Guichet Unique »).

**Création de la Défense Incendie du Bourg :**

Les dossiers de consultation sont en cours et devront être déposés en Mairie pour le 4 Juin 2009 et l'ouverture des plis est prévue le 15 Juin 2009.

**Projet : Ecoles numériques rurales**

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, l'Etat a débloqué une enveloppe de 50 millions d'euros pour l'équipement numérique des Ecoles primaires rurales, le Ministère de l'Education nationale a décidé de réserver l'aide aux communes de moins de 2000 habitants. Afin de bénéficier de cette aide, la commune a déposée un dossier de candidature avec l'Ecole.

**Recensement de la population :**

Le recensement de la population est prévu pour 2010. Il débutera le 21 Janvier 2010 et se terminera le 20 Février 2010.

**Ecole :**

Les élèves des Ecoles du réseau RRE Millevaches des Communes de Peyrelevade, Sornac,

Saint Pardoux Le Vieux, Saint Rémy et Tarnac présenteront les travaux réalisés dans le cadre du projet « Lire la ville , les bourgs et les villages. Le vernissage de l'exposition « Entre les bourgs » aura lieu à la salle polyvalente de SAINT PARDOUX LE VIEUX.

Cartographie du réseau d'eau :

Suite à la convention, le Syndicat de la Diège a mis à notre disposition sur support informatique les données cartographiques du réseau d'eau.

Courses Cyclistes :

Le passage du tour cycliste Féminin en Limousin Poitou-Charentes sur notre Commune, le 26 Juillet 2009

Le passage du tour du Limousin sur notre Commune le 18 Août 2009.

Salle Polyvalente :

Lors du contrôle annuel de la Salle Polyvalente par le SOCOTEC, les travaux demandés seront exécutés.

### **Conseil Municipal du 20 Juillet 2009**

La commune est propriétaire d'un terrain sis à Longegane pour laquelle elle détient un certificat d'urbanisme ( C.U.) pour l'implantation d'une maison d'habitation principale avec un jeune couple désireux d'acquérir cette parcelle. M. Franck Varenne conteste la validité de ce document et a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Limoges en vue de l'annulation du C.U.. Le conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin traiter l'affaire devant cette juridiction.

Le plateau sportif est terminé et sera fermé sur trois côtés. L'utilisation de cette plate forme est interdite aux vélos et aux rollers. Il est également proscrit de s'accrocher aux grillages.

La commune est retenue pour le projet d'école numérique rurale, dans le volet « Education Nationale » du plan de relance de l'Economie. Courant Septembre 2009, l'Ecole sera donc dotée d'ordinateurs portables, d'un Tableau Blanc Interactif ( TBI), d'un vidéo projecteur et d'une imprimante réseau.

Deux parcelles de terrain d'une superficie de 85 ares 55 ca en bordure de la RD 80 à Longegane vont être vendues.

La commune sera traversée par le tour international féminin le 26 juillet et par le tour du limousin le 18 août.

### **Conseil Municipal. du 28 Septembre 2009**

Budget 2009 :

Un point a été fait sur le budget communal, il ressort que la situation financière est encourageante.

Lotissement des Bories :

Les travaux de la défense incendie sont prévus pour début Octobre, et dès la fin des travaux et après réception, l'arrêté de lotir sur le terrain des Bories sera demandé.

Défense Incendie :

L'emplacement de la réserve incendie avec cuve enterrée a été fixé sur le terrain communal (à la place de la dalle en ciment) entre la RD 80 et la route du Cimetière.

Réseau d'eau :

Il est prévu de changer les vannes des trois antennes principales( Daubech – Le Loubeix – Vaureix) situées au carrefour de la RD49 et la route de La Vergne.

Travaux de voirie 2009 :

Les travaux de réfection de voirie du CR7 ( en partie ) et CR 8 sont terminés.

Réseau de sentiers de randonnée :

Dans le cadre d'un projet intercommunal de développement de la Randonnée, il est proposé d'inscrire au P.D.I.P.R. ( Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée)

certaines chemins ruraux à savoir :

Chemin du Moulin de la Grange à Saint Pardoux Le Vieux

Chemin du Moulin de La Grange à Ussel

Chemin de la RD80 à Daubech.

Le Conseil Municipal confie à la Communauté de Communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze la mise en valeur, l'entretien et l'animation des sentiers inscrits au PDIPR, accepte le balisage et le panneautage conformément aux préconisations du PDIPR de la Corrèze et à la Charte Officielle de balisage de la Fédération Française de Randonnée.

Plan de mise en accessibilité de la Voirie et des espaces publics :

Le Conseil Municipal décide d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, il informera de sa décision la Commission Consultative Départementale de sécurité et d'accessibilité ainsi que le Président du Conseil Départemental consultatif des personnes handicapées, et une concertation sera faite sur la base d'un pré-dossier avec les Associations représentatives des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Grippe A :

Pour répondre aux préoccupations liées à la Grippe A, des mesures ont été prises au niveau de l'École et de la Cantine scolaire.

Recensement population :

Pour les habitants de la Commune de Saint Pardoux Le Vieux, le recensement s'effectuera en 2010. La collecte débutera le 21 Janvier 2010 et se terminera le 20 Février 2010.

**Conseil Municipal du 20 Novembre 2009**

Tarifs de l'année 2010 :

- Eau : Accès au réseau ..... ; prix du m3 d'eau consommée de 0 à .. m3 = .....au-delà :
- Assainissement : Accès au réseau 21 € ; prix du m3 de 0 à 100 m3 = 0,43 € ; au-delà : 0,33 €
- Loyers : augmentation générale de 2,10 %.
- Location de la salle polyvalente : location aux habitants de la commune 135 € aux non domiciliés 280 € ; bals 350 € ; gratuité pour les associations de la commune ; déballages 40 € ; Dépôt de caution pour location : 200 €.
- Gestion du cimetière : Ouverture de fosse 180 € ; ouverture de caveau 155 € ; inhumation 75 € ; transfert 75 €.
- Vente de concession : habitants de la commune 20 € le m2 ; extérieurs 157 € le m2.

Point sur les travaux :

- Défense incendie du bourg : travaux terminés et à réceptionner par le SDIS le 23/11.
- Eau : les trois vannes d'antennes principales du bourg ont été changées.
- Réseau d'électricité : suite à l'enfouissement des lignes par l'entreprise FORCLUM, les anciens poteaux sont en cours d'enlèvement.
- Lotissement des Bories : la demande d'autorisation de lotir est faite .
- Les arrêtés de subventions pour les travaux sur le périmètre de protection rapproché des sources sont parvenus.

Questions diverses :

Dans le cadre de la loi sur le financement de l'éducation, étant donné que la commune à une école sur son territoire, elle pourra refuser de prendre en charge le financement des enfants qui sont scolarisés dans des écoles privées de Communes extérieures.

SPANC : L'agence de l'eau peut sous certaines conditions accorder des aides pour la réhabilitation des équipements à hauteur de 50 % du coût des travaux dans la limite de 7 000 € H.T et pour les résidences principales.

Des travaux sont à prévoir sur des allées du cimetière.

Le Club des Mille Sources a fait un don de 75 €.